

ACTO MITES Plaquettes agit par inhalation sur les **chenilles** et les **papillons**.

Dès sa mise en place, la plaquette **ACTO MITES** diffuse une dose infime mais permanente d'insecticide. Elle protège ainsi les vêtements, lainages, fourrures contre les mites pendant **3 mois**.

L'effet biocide apparaît au bout d'une semaine.

COMPOSITION en % (m/m) :

Géraniol (CAS n° 106-24-1) : 66,67 %

Transfluthrine (CAS n° 118712-89-3) : 0,89 %

MODE D'EMPLOI :

Découper la poche étanche et retirer la plaquette ACTO MITES.

La placer dans l'armoire, suspendue à la porte ou à la penderie.

Utiliser 1 plaquette pour 0,5 m³.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :



DANGER

Contient du géraniol. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P501 Éliminer la plaquette et son sachet dans une déchetterie, et l'étui en carton peut être éliminé dans la poubelle de recyclage des déchets. Ne pas jeter dans la poubelle ménagère.



(réf. MITE 9)
Etui 2 cassettes
Carton de 24

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.
Produits dangereux : respectez les précautions d'emploi.

FDS consultable sur www.quickfds.fr